

donnée par le Souverain-Pontife à l'Église St-Seurin, va enrichir le trésor déjà si précieux des corps saints qu'elle possède, et offrira de nouvelles consolations à la piété des fideles.

—Le 14 mai, une cérémonie touchante a eu lieu à Verquières, diocèse d'Aix; nous voulons parler de l'abjuration et du baptême de M. Isaac Cohen, israélite.

Fils d'un rabbin de la synagogue de Carpentras, M. Cohen était considéré parmi ses co-religionnaires comme descendant de la tribu de Lévi et de la race sacerdotale. Docteur parmi les siens, initié aux saintes-écritures par une profonde connaissance de la langue hébraïque, il ne s'est rendu à la vérité qu'après les plus sérieuses réflexions; il méditait, depuis plus de trente ans, ce grand acte d'un changement de religion, et il s'est converti enfin par la lecture des œuvres de Bossuet; aussi dit-il que, si les Israélites lisaient Bossuet, ils viendraient en foule à l'Église.

M. Cohen étonne par sa connaissance de la Bible, qu'il a lue dans le texte original, et surtout des prophéties, qu'il interprète comme les docteurs de notre Église.

Une innombrable population s'était réunie pour assister à cette pieuse solennité; rien ne peut exprimer la joie du nouveau chrétien. On était ému jusqu'aux larmes, en voyant l'eau baptismale tomber sur cette tête blanchie par ses 67 ans, et l'on ne pouvait que rendre grâce à Dieu.

Puisse cet exemple joint à celui de M. Alphonse Ratisbonne, et à ceux plus récents de MM. Blum, médecin de Strasbourg, et Moïse Rocca, médecin de Trieste, faire comprendre au peuple d'Israël qu'il n'y a de salut pour lui que dans la nouvelle temple de Dieu, qui est l'Église, puisque les promesses se sont accomplies en elle, et que le Sauveur, annoncé par Abraham, est certainement venu depuis dix huit siècles!

—La cause de la religion et celle de la liberté d'enseignement ont été plaidées le 28 mai, aux deux chambres. Au Luxembourg, à propos de la loi sur la police des théâtres, plusieurs orateurs ont forcé M. Duchâtel à déclarer que le gouvernement protégerait notre culte contre les auteurs dramatiques qui y puisent des éléments pour leurs œuvres: tentatives sacrilèges qui, trop souvent, avilissent ce que tous les hommes doivent révéler. Il est vrai que le ministre a promis le même appui aux autres cultes, qui, certes, n'ont pas à se plaindre d'être livrés aux railleries du parterre. Aussi sa parole ne nous inspire-t-elle pas une confiance absolue. Mais, à défaut du bon sens public, qu'il a représenté comme plus fort que toute loi, la presse religieuse sera vigilante.

À la chambre élective, le droit des pères de famille a été dignement soutenu par M. de Larochejaquelein contre le monopole de l'université. M. Villemain a annoncé pour la session prochaine une loi qui réglerait l'enseignement secondaire. Ne sera-ce pas un nouvel effort pour éluder, pour escamoter, suivant l'expression de M. de Carné, l'article 69 de la charte, qui, depuis treize années, nous promet une liberté devant laquelle nos *libéraux* reculent toujours? Serait-ce donc une chose si redoutable que cette liberté? On ne la veut pas dépouillée du contrôle de l'état; on vient encore de le déclarer. Car, si la famille doit garder un droit absolu sur le choix des maîtres à donner aux enfans, on n'entend pas que l'action de l'état soit annulée. Cette action est nécessaire, personne ne le conteste; mais on demande, et cela est conforme à la raison, qu'elle ne soit point exercée par l'université, au profit de son monopole; car l'université n'est pas l'état.

ANGLÉTERRE.

—La Société anglaise et étrangère de la Bible a tenu, le mercredi 3 mai, sa séance annuelle à Londres, dans la vaste amphithéâtre d'Exeter-Hall. Un des secrétaires de la Société a lu un rapport dont nous croyons devoir reproduire quelques détails, afin qu'on voie quels efforts extraordinaires la propagande protestante ne cesse de faire dans toutes les parties du monde.

Dans l'année qui vient de s'écouler, la Société a reçu, en souscriptions, donations, legs, etc., la somme de 39,821 liv. st., très-près d'un million de francs. De plus, la vente des Bibles a produit la somme de 52,287 liv. st., plus de 1 million 300,000 fr. Le nombre des Bibles mises en circulation par la Société, en Angleterre, a été de 727,830; et, en pays étrangers, de 254,230; en tout, 982,000. Le nombre total depuis la fondation de la Société, en 1814, a été de 15 millions 25,994.

L'agent de la Société en France a écrit qu'il rencontrait toujours dans ce pays une résistance aussi déterminée à la distribution des Bibles, mais que des membres de la Société avaient redoublé de zèle, et que dans la dernière année il avait été distribué en France 135,841 versions protestantes. En vingt-trois ans, 1 million 600,000 Bibles ont été répandues par toute la France.

De semblables efforts ont été faits en Allemagne. L'année dernière, il a été distribué dans le Wurtemberg, plus d'exemplaires que dans toutes les années précédentes; dans le Hanovre, 20,000. Il y en a eu 57,000 en Italie. En Belgique, la propagande de la Société a eu moins de succès. Seulement, 12,546 exemplaires y ont été distribués l'année dernière; néanmoins, ce chiffre même présente une augmentation de 3,000 sur celui de l'année précédente.

À Stockholm, il a été distribué 19,935 exemplaires en suédois, en français, et en d'autres langues; un très-grand nombre aussi en Russie dans les dialectes. En Finlande, 40,000 familles en ont reçu. En Grèce, 8,828 exemplaires; à Mytilène, 4,470; à Calcutta, 60,000. La Société a reçu la somme de 280 liv. sterl. (7,000 fr.) en souscriptions de Taïti. Il paraît que le public d'Exeter-Hall a beaucoup applaudi en entendant annoncer cette

souscription. Trois éditions de la Bible ont été imprimées à Mexico depuis 1837. C'est la catholique Espagne qui a été la moins entamée. Nous ne savons pas le nombre des Bibles qui y ont été distribuées, mais la Société confesse elle-même qu'elle y a eu peu de succès.

Pour dernier trait, nous dirons que, dans l'année dernière seulement, il s'est établi cent nouvelles sociétés succursales de la société de Londres.

Journal des Villes et des Campagnes.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

Les habillemens des cloches coûtent £400, partagés entre les donateurs. La cloche de M. Quesnel, en deuil de son donateur, portait en outre un échantillon de velours coupé d'après une pièce, dont la veuve a fait présent à la fabrique. Les cloches coûtent avec leur battant et leur mouton près de £1900. Si on y ajoute le fret, l'assurance, l'échange, prix de douane, les emblèmes et lettres gravées sur leur surface et enfin les habillemens, tout cela doit en porter le prix à près de £2750. *Minerve.*

Accidens causés par le feu.—La sympathie envers les malheureuses victimes de l'incendie de Boucherville ne se ralentit pas. Elle fait écho d'un bout à l'autre du pays. On a vu que des assemblées, dans le but de leur fournir des secours, se sont organisées depuis Kingston jusqu'à Québec, où des sommes assez considérables ont été souscrites. Les habitans des paroisses environnantes se sont aussi distingués par la quantité de provisions de toutes sortes qu'ils ont portées sur les lieux pour secourir les pauvres.

Maintenant la terrible catastrophe qui vient d'avoir lieu à Boucherville aura-t-elle le bon effet d'ouvrir les yeux des habitans des grands villages du pays, sur la manière de bâtir et de se protéger contre les dommages causés par le feu.

Et d'abord il n'y a que deux ou trois villages par tout le pays qui possèdent une pompe à feu. Encore ces pompes sont-elles tenues en si mauvais état et les personnes qui doivent les faire fonctionner sont si peu exercées à leur manœuvre qu'elles ne deviennent d'aucune utilité. Témoin l'incendie qui vient d'avoir lieu au collège de St. Hyacinthe. On nous dit que la pompe avait été si négligée qu'il fut impossible de s'en servir.

Parcourez nos campagnes, nos villages, à peine y trouve-t-on une échelle. Cependant chaque maison, chaque grange, chaque édifice devrait en avoir au moins deux. Cette nécessité des échelles devient plus impérieuse en l'absence de pompes à feu. Suivant l'ancienne coutume, la plupart de nos villages n'ont que des rues étroites et sont bâties d'une manière si compacte, que si un édifice prend en feu, il faut que le reste y passe, parce qu'il est difficile d'y porter des secours prompts et efficaces.

Nous engageons donc nos concitoyens des villages un peu considérables à se pourvoir d'une pompe et d'exercer un certain nombre de personnes pour la faire manœuvrer. Il existe à Québec une excellente manufacture de pompes, établie par M. Lemoine, dont le talent pour ces sortes de mécanismes a été mis à l'épreuve. On peut se procurer une excellente pompe pour la modique somme de 50 à £60, et peut-être moins.

Il est un autre moyen de se protéger contre les accidens causés par le feu qui est trop négligé en ce pays. C'est l'assurance. Les accidens se succèdent d'une manière effrayante et la plupart de nos églises ne sont pas assurées. Heureusement que celle de Boucherville l'était, et à un montant assez considérable. Nous avons entendu parler d'un plan d'assurance mutuelle, entre les fabriques, qui nous paraît excellent, pourqu'on ne pas le mettre à exécution immédiatement. (1) En moins de quatre mois deux temples ont été détruits par le feu, et on ferme les yeux comme si ces accidens ne devaient plus se renouveler.

Nous avons appris avec plaisir qu'on se proposait de rebâtir la partie incendiée du village de Boucherville sur un nouveau plan, c'est-à-dire de diminuer le nombre de rues mais de les tracer plus larges qu'elles n'étaient. Outre que cela contribuera à l'embellissement du village, c'est encore un préservatif contre les accidens causés par le feu. *Minerve.*

—En sus des £100 donnés par la *Banque du Peuple*, exemple suivi de toutes les autres banques de cette cité, qui ont donné la même somme, le Séminaire de St. Sulpice a souscrit £50 et Son Excellence a fait adresser par son secrétaire privé à Son Honneur le Maire de la cité la somme de £100 pour les mêmes fins. On nous a dit aussi que les souscriptions faites par des riches particuliers formaient déjà une somme considérable; plusieurs avaient inscrit leurs noms pour £10, 20 et 30. De pareils faits ne demandent pas de commentaires pour être appréciés de tous.

Nous tenons de source certaine aussi que l'hon. solliciteur-général Aylwin et M. le secrétaire ont envoyé le premier £25, l'autre £20, au secours des mêmes infortunés. *Aurore.*

—Le magnifique tableau de la Très-Sainte Vierge de Séville, en Espagne, peint par le célèbre Murillo, vient d'être lithographié d'après Lavigne par M. Severin Cichewski, et est à vendre chez M. Leprohon, libraire, rue Notre-Dame, où il n'en a été disposé qu'un très-petit nombre de copies. Cette lithographie est sans contredit ce que nous avons vu de plus parfait en ce genre. On voit sur un champ d'azur se dessiner au firmament le Père éternel au milieu d'un groupe de chérubins, de principautés, de trônes et de dominations pour être là haut témoins du simple spectacle d'une vierge, mère d'un enfant Dieu, qui le contemple avec amour dans ses bras; elle est en compagnie de Saint Joseph son époux qui entoure de ses soins l'enfant Jésus dont il sent la

(1) Voir le numéro du 5 mai des *Mélanges*, où le plan est exposé.